



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le réseau
de transport
d'électricité

DÉBAT PUBLIC

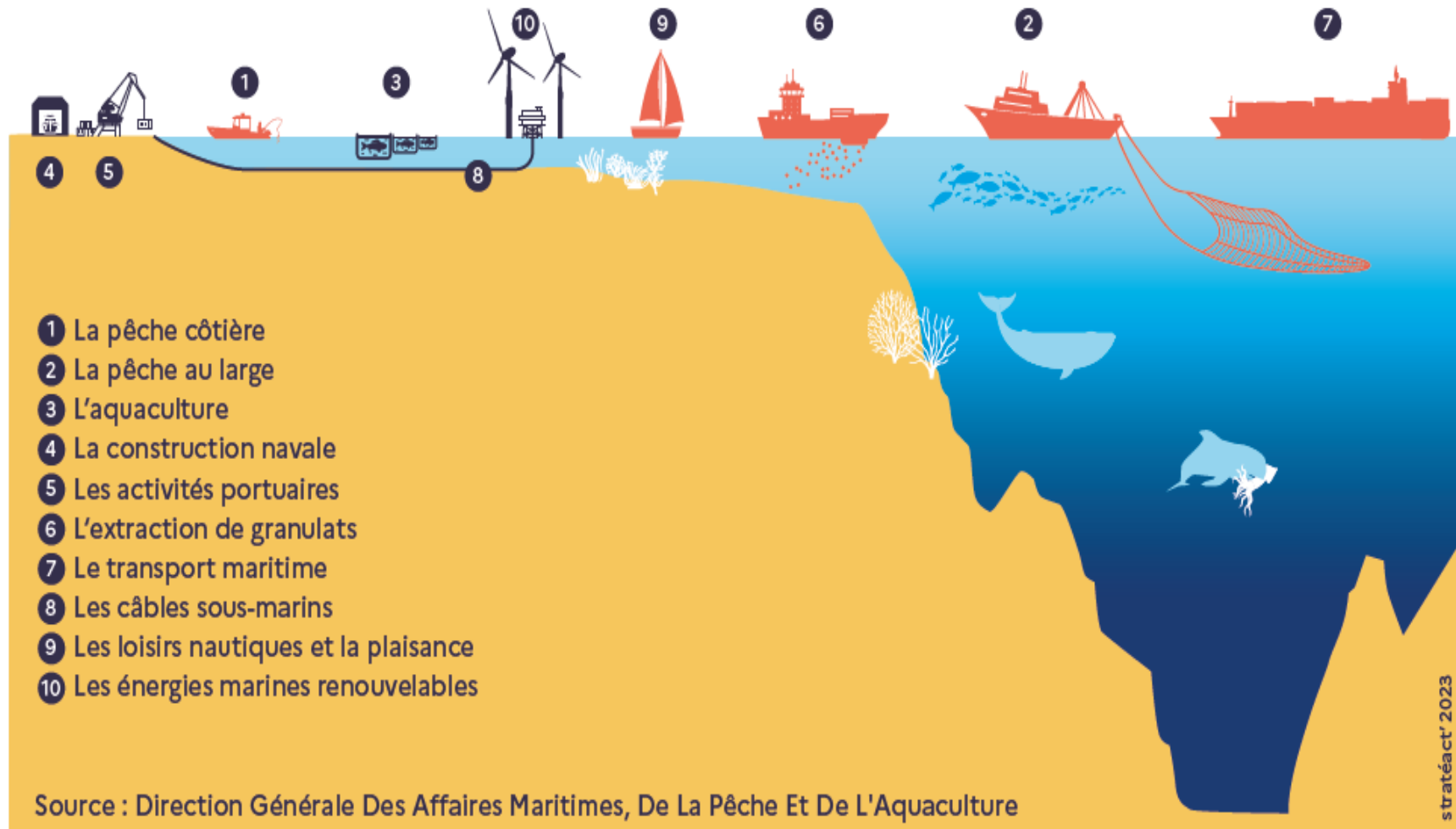
Planification de l'espace maritime

Manche Est – Mer du Nord

Escale du Havre

18 JANVIER 2024





MUPLICATION DES USAGES ET ACTIVITÉS EN MER

DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ET D'ENJEUX DE SOUVERAINETÉ NATIONALE

UN ENJEU :

**CONCILIER DANS CE CONTEXTE
LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
AVEC LES USAGES ET ACTIVITÉS**

UNE MÉTHODE :

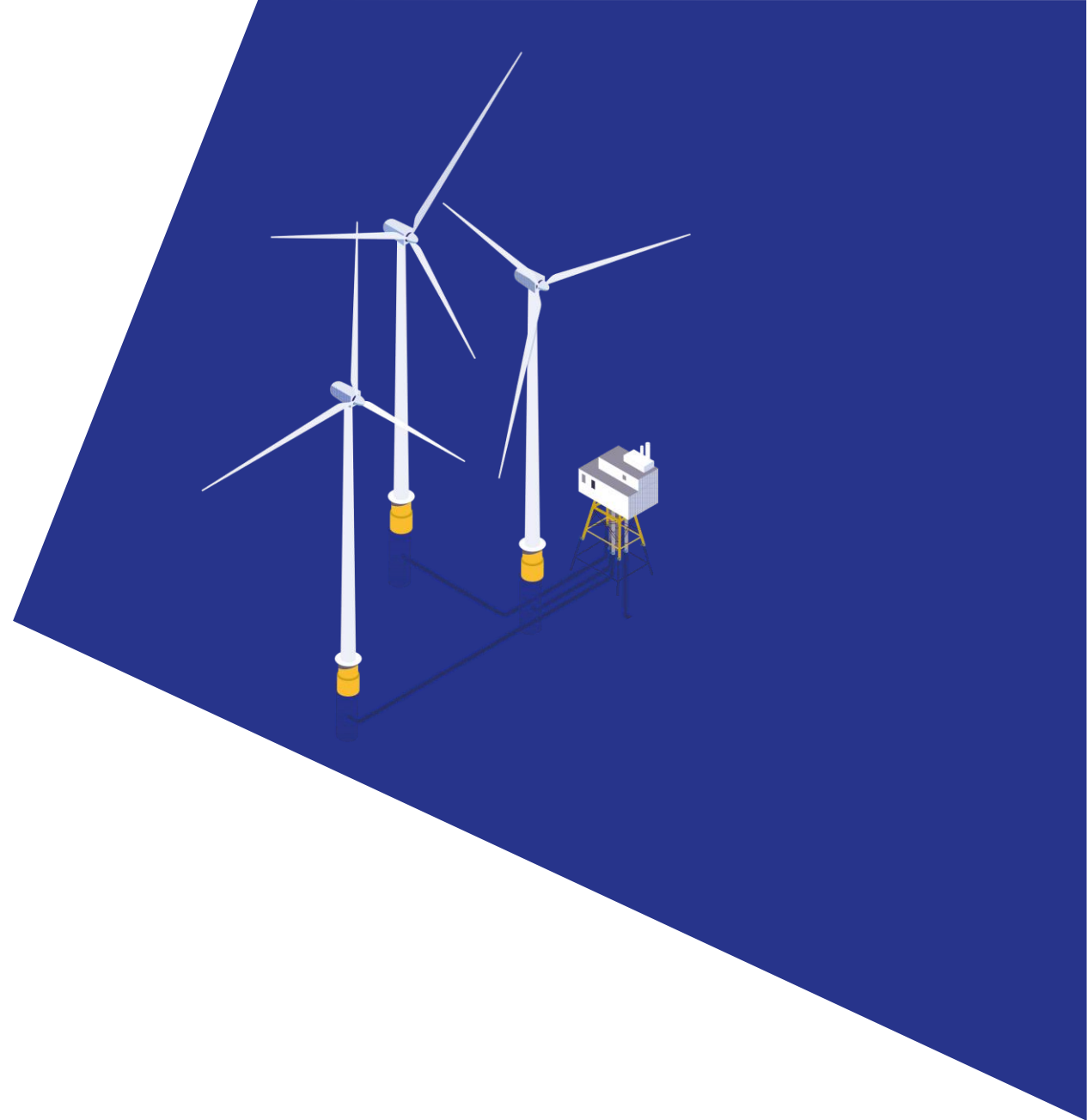
**ADAPTER LA STRATÉGIE DE FAÇADE
ET LA PLANIFICATION MARITIME ASSOCIÉE**

BON ÉTAT
ÉCOLOGIQUE DU
MILIEU MARIN

DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES
ACTIVITÉS

DOCUMENT
STRATÉGIQUE
DE
FAÇADE

Les attendus de l'État pour ce débat public



1. Contribuer à la mise à jour de la stratégie de façade de 2019 sur :

- Les principes de cohabitation entre les différents usages de la mer et les enjeux environnementaux (précisions de la carte des vocations)
- Les principes de cohabitation entre les différents usages de la mer et les enjeux environnementaux (précisions de la carte des vocations)

2. Contribuer à l'identification des secteurs à privilégier pour développer la protection environnementale forte (les ZPF)

Façades	Cibles
MEMN	1 %
NAMO	3 %
SA	3 %
MED	5 %

3. Contribuer à l'élaboration de la cartographie des zones prioritaires d'implantation et de raccordement d'éoliennes en mer pour l'installation de 7 à 11 GW d'éolien supplémentaires au large de la façade à horizon 2033

PRÉCISIONS CONCERNANT LES ZPF

Zone protection forte potentielle



ZPF existante

Enjeux environnementaux d'intérêt pour le développement de la protection forte


Enjeux identifiés dans la zone

-  Crustacé
-  Mammifère marin
-  Oiseau
-  Poisson
-  Habitat

Délimitation

-  Emprise des aires marines protégées
-  Secteurs de la carte des vocations du DSF

Limite maritime

-  Zone économique exclusive

0 30 60 kilomètres

0 15 30 milles marins

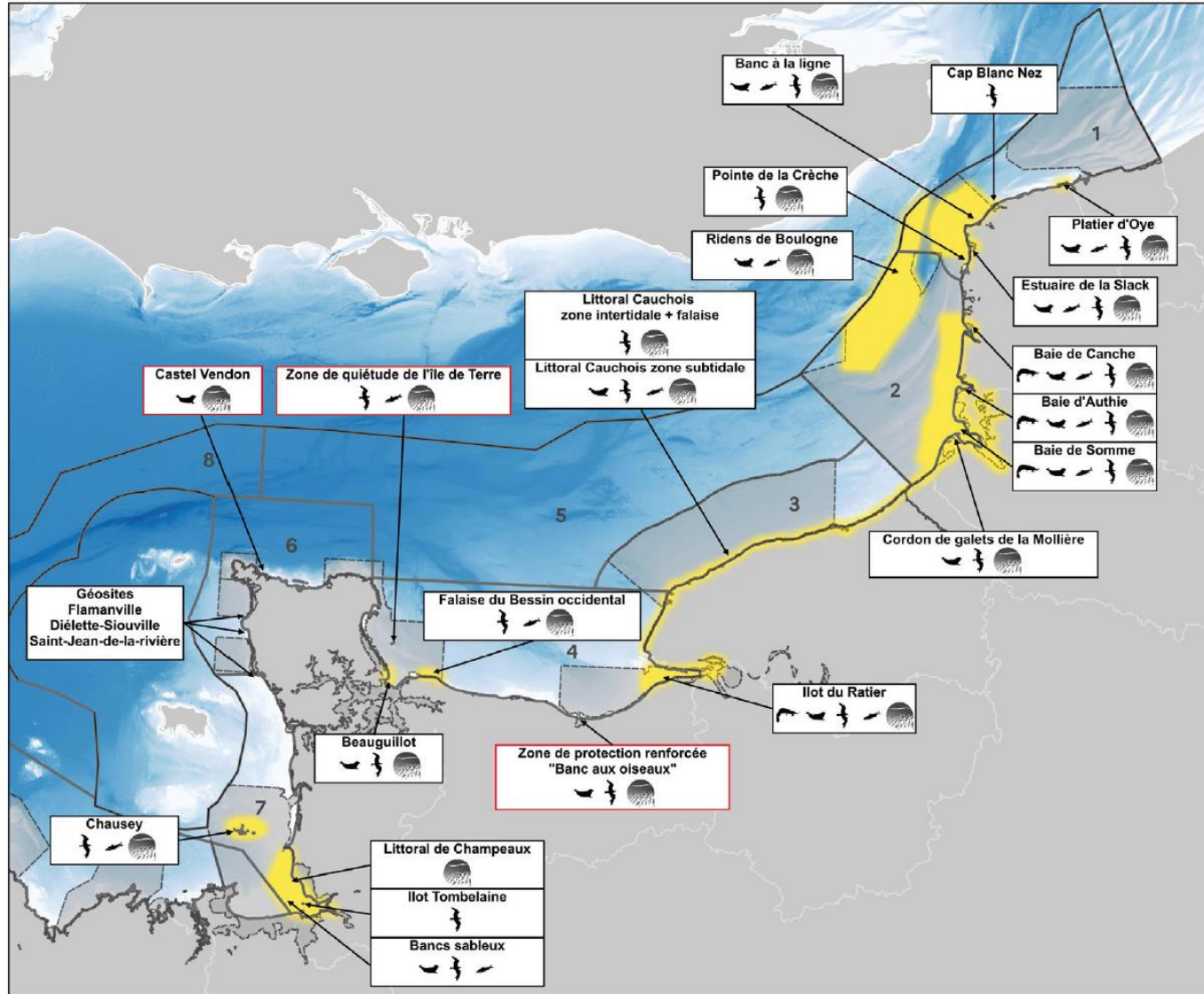
Sources des données :

- ZPF : AFB, DREAL Normandie
- Périmètres AMP : BD AMP, AAMP 2018
- Délimitations maritimes : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après les données du SHOM et de FIGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
- Bathymétrie : MNT HOMONIM SHOM

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



Le réseau de transport d'électricité



29000 km²
(8 % des eaux métropolitaines)

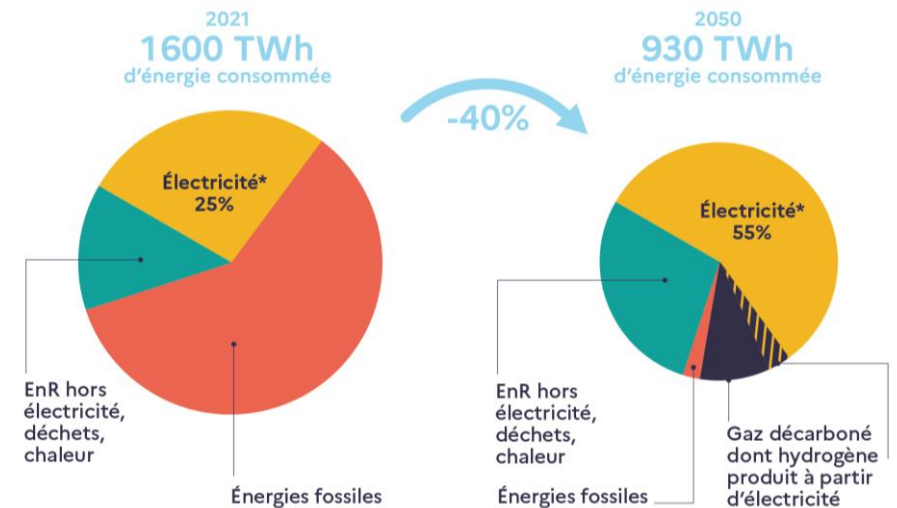
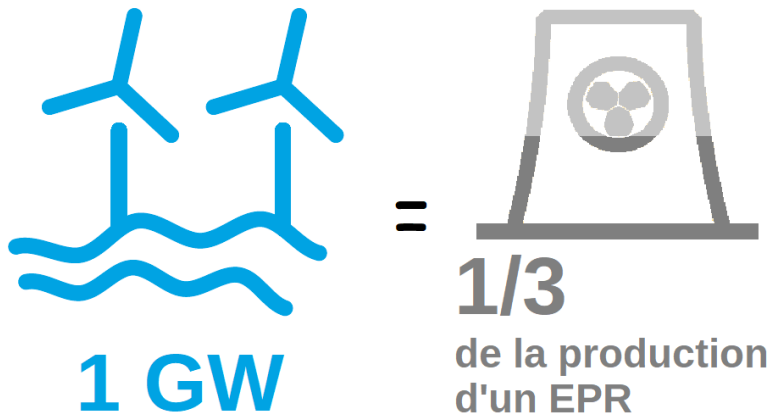
75 AMP
couvrant
38 % de la surface
de la façade

3 ZPF déjà créées

20 autres zones à enjeux identifiées au sein d'AMP existantes

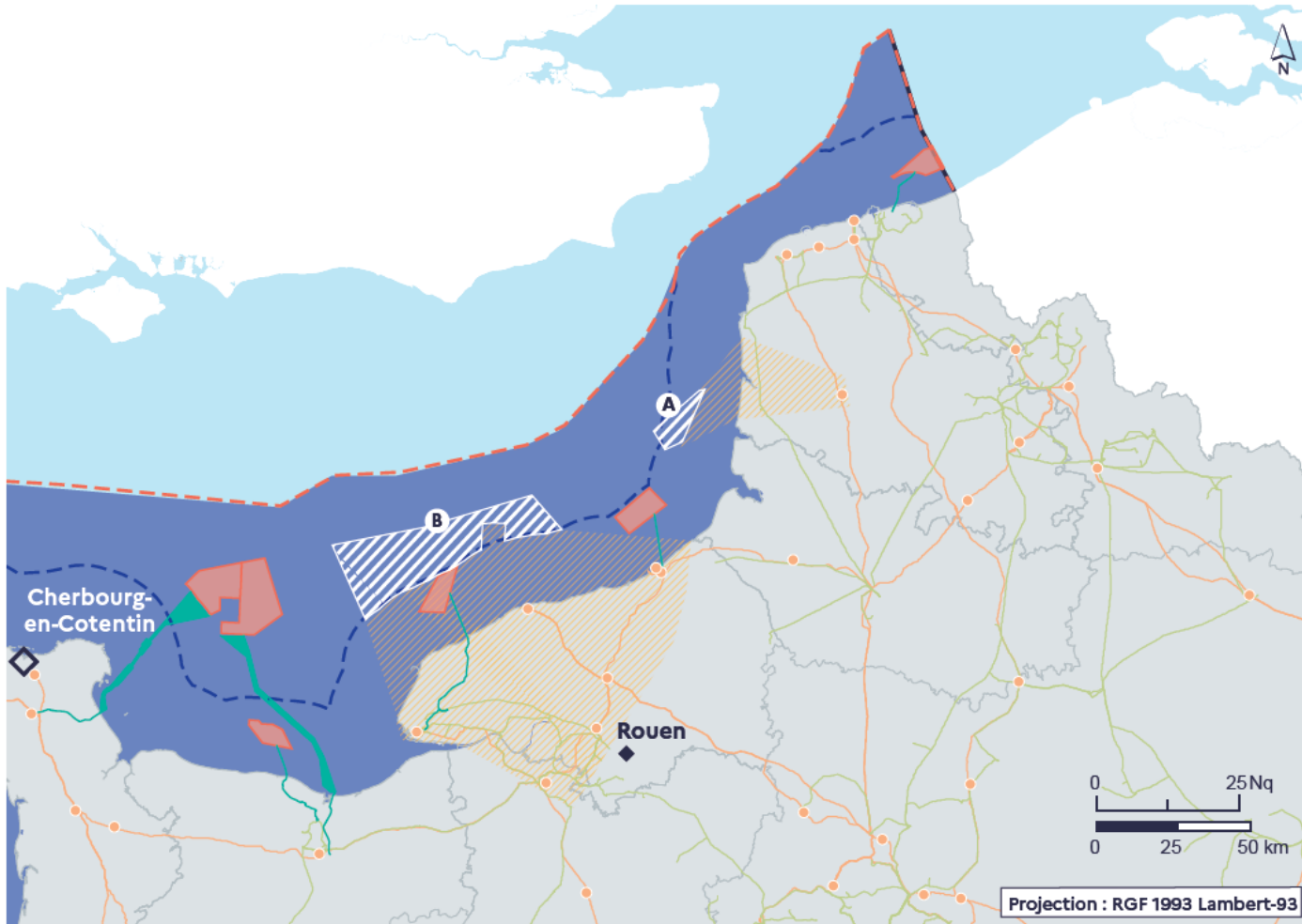
FOCUS SUR L'OBJECTIF ÉOLIEN EN MER

- Objectif de déploiement au niveau national de 45 GW en 2050 pour :
 - Contribuer à **l'atteinte de la neutralité carbone en 2050** pour limiter le dérèglement climatique et ses conséquences ;
 - Permettre **l'abandon des énergies fossiles** (2/3 de la consommation énergétique française) fortement émettrices ;
 - Produire à terme **25 % de l'électricité française.**



INSTALLER 7 À 11 GW SUR LA FAÇADE – LES ZONES PROPICES IDENTIFIÉES PAR L'ÉTAT

- Limites des eaux sous souveraineté et juridiction française
 - - - Limites extérieures de la mer territoriale
 - - - Limites de façade maritime
 - Postes RTE 400kV
 - Lignes 400kV
 - Lignes 225kV
 - Limites départementales
 - Zones de projets éolien en mer déjà existants ou à l'étude
 - ▨ Zones propices au développement de l'éolien en mer
 - Raccordements électriques existants ou en projet
 - Zones d'études terrestres et corridors de raccordement potentiels
- Préfets coordonnateurs :
- ◇ Préfecture maritime
 - ◆ Préfecture de Région



7 à 11 GW :

- **1 100 à 1 700 km²** en mer
- Environ **300 à 500** éoliennes
- Consommation de **12 à 18 millions de citoyens**

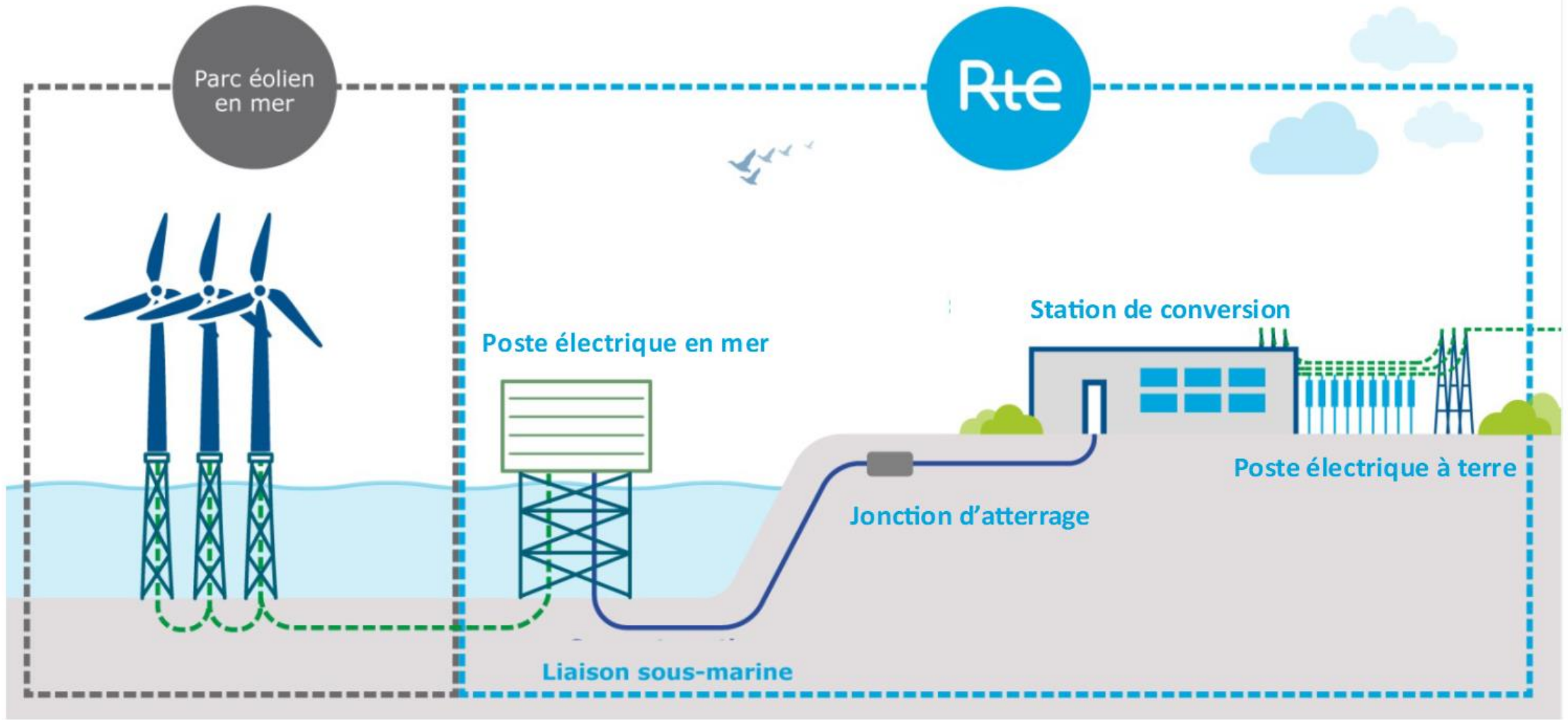
3 zones propices au large de la Normandie et des Hauts de France :

A : Picard-Opale

B : Albâtre Grand Large

C : à venir à l'Ouest du Cotentin

IMPLANTER LES RACCORDEMENTS DES FUTURS PARCS ÉOLIENS



POUR UNE EXPRESSION ÉCLAIRÉE

L'État met à disposition du public différents documents d'information et d'aide à la décision



Le dossier des maîtres d'ouvrage (DMO)



Une présentation synthétique permettant d'apporter les clés de compréhension du projet



Des outils permettant de visualiser les impacts paysagers du projet



Des rapports spécifiques basés sur la littérature scientifique disponible à ce jour



Un outil cartographique pour visualiser les données disponibles sur le portail Géolittoral



Les documents de planification importants pour la compréhension du contexte du projet sont consultables en ligne



Vous pouvez retrouver tous ces documents sur le site du débat public

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



COMPLEMENTS



- **Contribuer à la mise à jour de la stratégie de façade maritime sur :**
 - **les enjeux et objectifs de la stratégie** : orientations à prendre
 - **la carte des vocations** (cohabitations et interactions entre les différents usages de la mer et les enjeux environnementaux) : précisions voire priorisations au sein des zones
- **Contribuer à identifier les secteurs à privilégier pour qualifier 1 % de l'espace maritime en zone de protection forte (ZPF) par rapport :**
 - aux enjeux de préservation
 - aux AMP déjà existantes et ZPF potentielles déjà identifiées
 - aux activités et usages existants
- **Contribuer à identifier des zones prioritaires de développement éolien et les raccordements associés pour l'installation de 7 à 11 GW d'éolien supplémentaires au large de la façade à horizon 2033**

COMMENT CETTE PLANIFICATION PEUT ELLE ÊTRE MISE A JOUR ?

PAR LA COMBINAISON ENTRE :

- UNE PLANIFICATION DEJA EXISTANTE
- DES BESOINS LIES A LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE (NEUTRALITÉ CARBONE, BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE, ...)
- DES CRITÈRES OBJECTIFS ET SCIENTIFIQUES
- UNE VISION SOCIÉTALE
- LA CONNAISSANCE DES ACTEURS DU MONDE MARITIME



LA FAÇADE MANCHE EST – MER DU NORD

1022 KM DE CÔTES - 2 DETROITS

2 REGIONS – 7 DEPARTEMENTS

PROFONDEUR MOYENNE 54 M (MAX 180 M)

LA FAÇADE MANCHE EST – MER DU NORD

1022 KM DE CÔTES – 2 DETROITS

2 REGIONS – 7 DEPARTEMENTS

PROFONDEUR MOYENNE 54 M (MAX 180 M)

C'EST NOTAMMENT :

PAYSAGES

Plages remarquables
Dunes et falaises
Estuaires, baies et marais

ÉNERGIE

6 projets de parcs éoliens
4 centrales nucléaires littorales
3 à 5 GW de potentiel hydrolien et 2 projets

ESPÈCES

Grande diversité d'espèces d'oiseaux
Elasmobranches
9 espèces de cétacés et 2 de phoques
Voie de migration des mammifères marins
Voie importante de migration des oiseaux
Poissons amphihalins
Plus grand récif d'hermelles d'Europe
Sites d'hivernage, reposoirs, nichoirs pour oiseaux d'espèces menacées

PÊCHE, AQUACULTURE ET TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA MER

~ 300 entreprises conchylicoles dont 18 % des ventes nationales de moules
60 établissements de transformation des produits de la mer (1/4 du secteur au plan national)
29 % des entreprises de mareyage françaises (25 % du CA)
1ère halle à marée nationale en tonnage
1^{er} gisement européen de coquille Saint Jacques (7 coquilles sur 10 pêchées en France)
27 % de la richesse nationale produite par la pêche

HABITATS

95 % des fonds constitués d'habitats sédimentaires
Habitats de zones à forts courants (dunes sous-marines mobiles)
Hauts fonds rocheux dont 2 structures particulières (Ridens de Boulogne et Roches Douvres)
Le « fleuve marin côtier »
Herbiers de zostères marines emblématiques
Bancs de Maerl

AUTRES ACTIVITÉS HUMAINES

~1/2 du trafic métropolitain de marchandise
8 % des emplois nationaux de la construction navale et nautique
~4500km de câbles sous-marins
1^{er} port national à conteneurs, céréalier, de transport de passagers et de trafic roulier
7 sites d'extraction de granulats ~1/3 de la production nationale
~1/3 de la quantité nationale des dragages portuaires
~ 13000 ETP liés au tourisme dans les communes littorales
1/4 du trafic maritime mondial transite le long de la façade
180 sites SEVESO en zone littorale dont 84 seuil haut
2 axes fluviaux majeurs
~1/2 du trafic national de passagers
1 port militaire à vocation nucléaire
Des sites touristiques littoraux majeurs
Des formations maritimes : 3 lycées professionnels, l'ENSM, l'ENSAM, des lycées agricoles, des établissements d'enseignement supérieur, des universités
Des lieux historiques littoraux majeurs



N.B. : La carte de vocation ne présente pas toutes les potentialités des zones mais une orientation générale vers l'avenir, cette carte dépasse donc l'état de lieux.

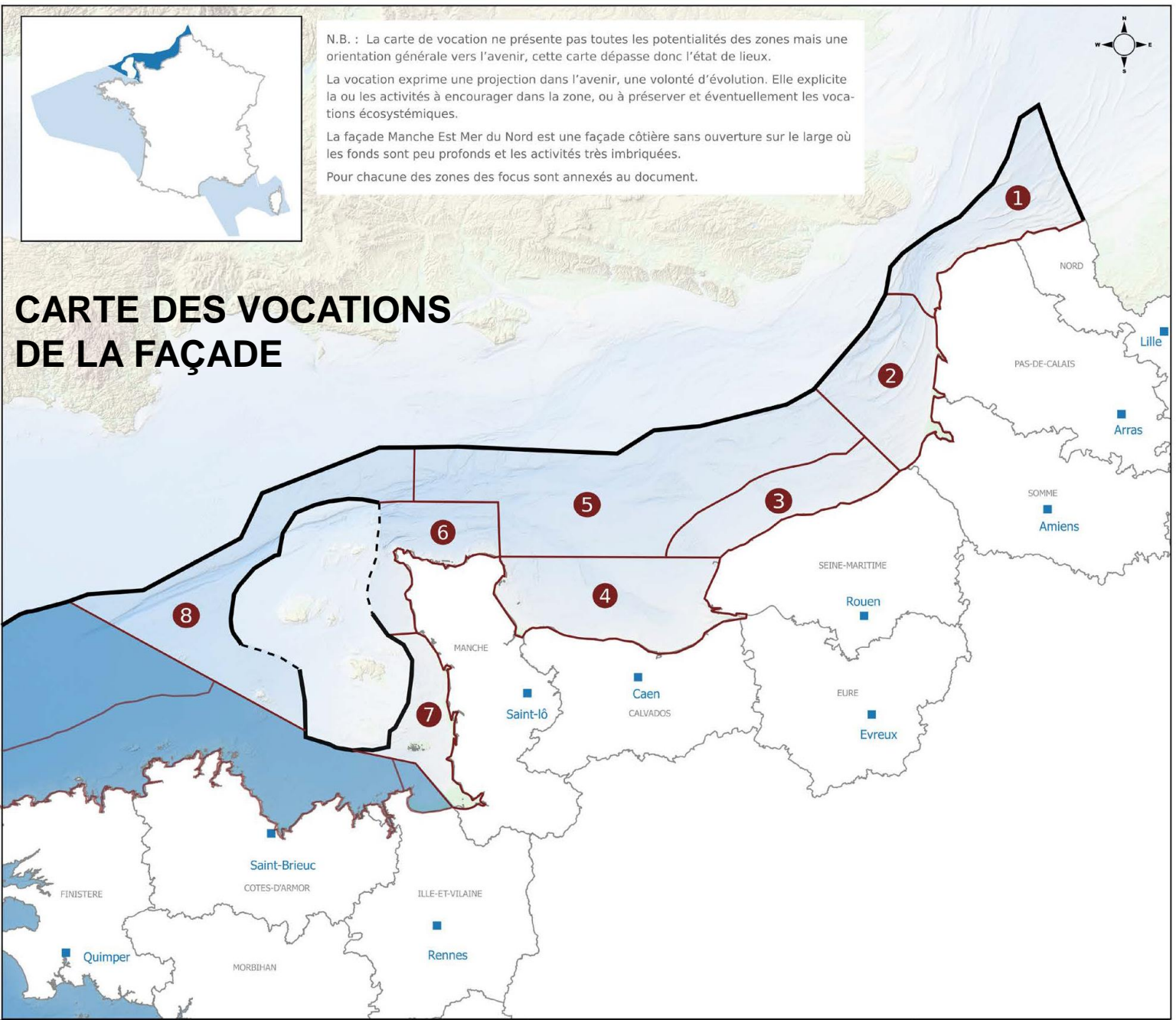
La vocation exprime une projection dans l'avenir, une volonté d'évolution. Elle explicite la ou les activités à encourager dans la zone, ou à préserver et éventuellement les vocations écosystémiques.

La façade Manche Est Mer du Nord est une façade côtière sans ouverture sur le large où les fonds sont peu profonds et les activités très imbriquées.

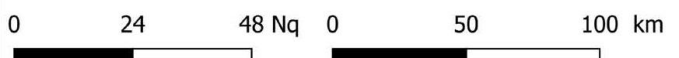
Pour chacune des zones des focus sont annexés au document.



CARTE DES VOCATIONS DE LA FAÇADE



- 1 Caps et détroit du Pas de Calais**
Prédominance de la navigation maritime, des enjeux de sécurité maritime et des infrastructures portuaires et EMR. Besoin de maintenir l'activité de pêche maritime, le potentiel aquacole de la zone ainsi que de granulats marins, tout en permettant l'accueil des activités touristiques grandissantes. Préservation des corridors migratoires et des habitats remarquables.
- 2 Estuaires picards et mer d'Opale**
*Prédominance de la navigation maritime et des enjeux de sécurité maritime.
 Zone de développement de la connaissance du patrimoine marin, de protection et de développement durable du milieu marin (pêche et aquaculture marine durables, et activités portuaires associées, tourisme littoral, préservation des zones fonctionnelles halieutiques et granulats).*
- 3 Côte d'Albâtre et ses ouverts**
Zone de confortement du potentiel des énergies marines renouvelables, des activités de pêche durable et d'extraction de granulats marins dans le respect des zones fonctionnelles halieutiques
- 4 Baie de Seine**
Zone de renforcement de la cohabitation des usages dans un contexte de multi-activités présentes ou à venir (granulats marins, pêche, aquaculture, énergies marines renouvelables, attractivité touristique, infrastructures portuaires, industrielles majeures et défense) et de forts enjeux écologiques estuariens (nourriceries, frayères, sites de nidification, etc.).
- 5 Large baie de Seine**
*Prédominance de la navigation maritime et des enjeux de sécurité maritime.
 Zone de développement des EMR et des granulats marins, en cohabitation avec les activités maritimes existantes, dont la pêche et la défense, et le besoin spécifique de protection des mammifères marins.*
- 6 Nord Cotentin**
Zone à fort potentiel de développement durable des activités maritimes actuelles ou émergentes (pêche et aquaculture marine durables, production d'énergie par hydroliennes, construction navale, activités militaires, tourisme littoral, etc.).
- 7 Ouest Cotentin - Baie du Mont Saint-Michel**
Zone de conciliation de sa vocation conchylicole et de pêche maritime d'une part avec son attractivité touristique, la richesse de son patrimoine naturel et de ses écosystèmes marins d'autre part.
- 8 Manche ouest au large des îles anglo-normandes**
*Prédominance de la navigation maritime et des enjeux de sécurité maritime en cohabitation prioritairement avec les activités de pêches professionnelles durables et à vocation de développement d'énergies marines renouvelables.
 Zone de préservation des mammifères et oiseaux marins.*

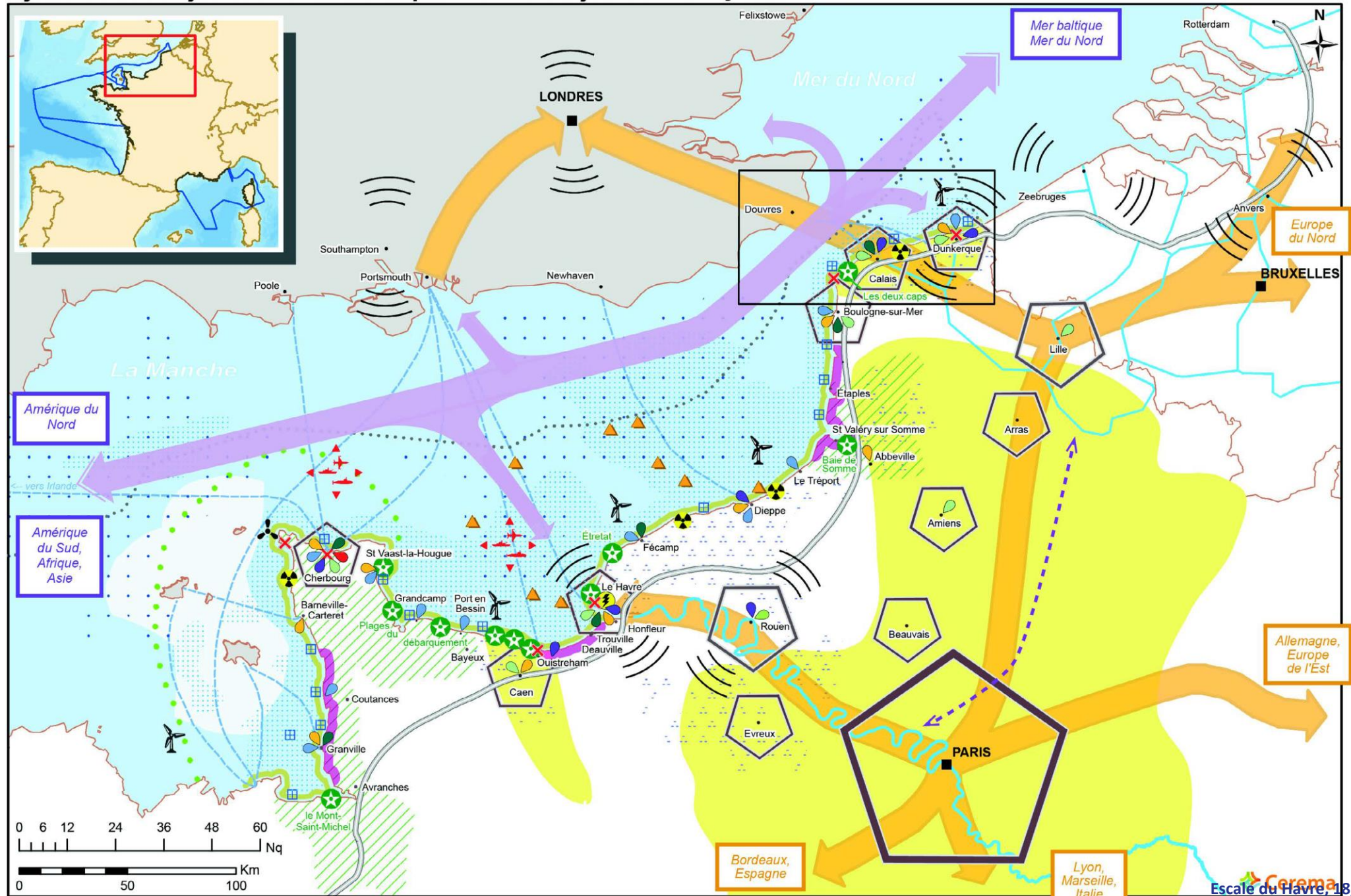


Accord de délimitation des espaces maritimes entre Etats

Ligne indicative, sous réserve d'accord de délimitation maritime avec un autre Etat

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator
 Limites administratives : IGN
 Délimitations maritimes : SHOM
 Fond de carte : Emodnet
 Réalisation : Cerema

Synthèse des enjeux socio-économiques forts et majeurs de la façade maritime Manche Est - mer du Nord



SYNTHESE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DE LA FACADE

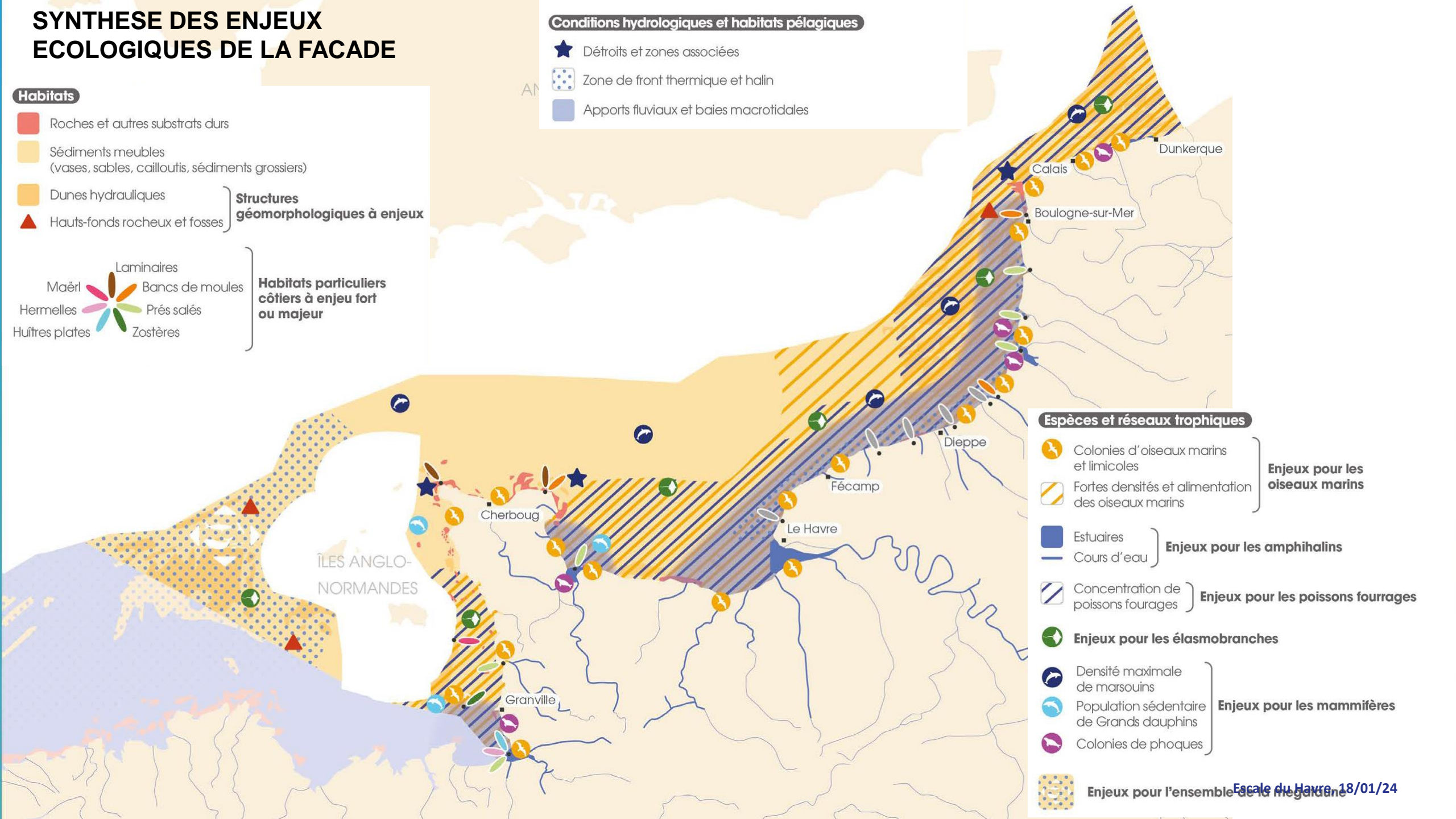
Habitats

- Roches et autres substrats durs
 - Sédiments meubles (vases, sables, cailloutis, sédiments grossiers)
 - Dunes hydrauliques
 - ▲ Hauts-fonds rocheux et fosses
- Structures géomorphologiques à enjeu**

- Maërl
 - Hermelles
 - Huîtres plates
 - Laminaires
 - Bancs de moules
 - Prés salés
 - Zostères
- Habitats particuliers côtiers à enjeu fort ou majeur**

Conditions hydrologiques et habitats pélagiques

- ★ Détroits et zones associées
- Zone de front thermique et halin
- Apports fluviaux et baies macrotidales



Espèces et réseaux trophiques

- Colonies d'oiseaux marins et limicoles
 - Fortes densités et alimentation des oiseaux marins
 - Estuaires
 - Cours d'eau
 - Concentration de poissons fourrages
 - Enjeux pour les élasmobranches
 - Densité maximale de marsouins
 - Population sédentaire de Grands dauphins
 - Colonies de phoques
- Enjeux pour les oiseaux marins**
- Enjeux pour les amphihalins**
- Enjeux pour les poissons fourrages**
- Enjeux pour les mammifères**

■ Enjeux pour l'ensemble de la mégafaune

Échelle du Havre 18/01/24

OBJECTIFS CONCERNANT LES ZPF

« ZPF : zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques sont absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées, de manière pérenne, grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée, associée à un contrôle effectif des activités concernées. »

Les ZPF permettront d'**adapter au plus juste** le niveau de protection et les règles d'usage au regard des enjeux écologiques des zones à protéger et des activités existantes

3 critères :

- Mesures de gestion ou de réglementation des activités faisant pression, sur une zone ayant une cohérence écologique
- Document de gestion (objectifs de protection)
- Dispositif opérationnel de contrôle du respect de la réglementation

Objectif fixé pour la façade : 1 % de la surface (~ 300 km²)

Calendrier prévisionnel

